COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

(C.S.O.E.)

Réunion du 5 juillet 2023 à 17h

Procès-verbal n°02

Président : Alex VIGNEAUX

Présents : Guy VAVASSORI – Jacques WARIN

Excusés : Olivier BIERER - Michel DELFINO

Suite à l'Assemblée Générale des clubs du District qui s'est déroulée le vendredi 30 juin 2023 dans les locaux du Foyer Rural de SOLOMIAC la Commission s'est réunie ce jour au siège du District à AUCH.

La Commission a constaté le bon déroulement de l'ensemble des scrutins de l'Assemblée Générale et atteste n'avoir relevé aucune irrégularité lors des votes en présentiel en format dématérialisé à l'aide de boitiers électroniques mis à disposition de chaque membre présent.

Les résultats des scrutins communiqués par le prestataire spécialisé, la Société ALTERN'ACTIVE SYSTEMS, après la clôture des votes du vendredi 30 juin à 20h30 sont détaillés ci-après :

Quorum
39 clubs présents : 97.50%
127 voix présentes : 98.45%

Approbation du procès-verbal de l'A.G. du 16 décembre 2022 à Eauze.
Suite à un problème de connexion empêchant les votes à l'aide des boitiers électroniques et afin de ne pas trop retarder le déroulement de cette A.G., le Président a proposé aux membres présents un vote à main levée, proposition qui a été acceptée.
Le résultat du vote a donné une approbation à l'unanimité du PV de l'A.G. du 16-12-2022.

Approbation du rapport moral 2022-2023
36 clubs votants
119 voix exprimées
Pour : 119 voix (100%)

Approbation des rapports d'activité 2022-2023
38 clubs votants
125 voix exprimées
Pour : 120 voix (97%)
Contre : 0 voix
Abstention : 5 voix (4%)

Approbation du budget prévisionnel 2023-2024
38 clubs votants
125 voix exprimées
Pour : 125 voix (100%)

Election des membres de la délégation du District à l'A.G. de la Ligue de Football d'Occitanie
5 candidatures ont été enregistrées par la Commission, pour 5 postes de titulaires à pourvoir.

- La délégation de 5 membres doit être composée au minimum de 2 dirigeants de clubs n'appartenant au Comité Directeur du District.
- Les 2 dirigeants de clubs minimums, n'appartenant pas au Comité Directeur du District, doivent appartenir à un club de District tel que défini par l'article 12.5.6 des statuts.

Candidature de M. Georges BERNARDEAU (RBA F.C.)
39 clubs votants
127 voix exprimées
Pour : 122 voix (96%)
Contre : 5 voix (4%)

Candidature de M. Franck BRANA (District)
39 clubs votants
127 voix exprimées
Pour : 115 voix (91%)
Contre : 12 voix (9%)

Candidature de M. Guillaume PÉRONI (COLOGNE F.C.)
37 clubs votants
125 voix exprimées
Pour : 110 voix (88%)
Contre : 15 (12%)

Candidature de M. Claude RÉQUÉNA (District)
39 clubs votants
127 voix exprimées
Pour : 127 voix (100%)

Candidature de Mme Brigitte THORE (District)
34 clubs votants
113 voix exprimées
Pour : 113 voix (100%)

A l'issue de ces votes individuels, la Commission a validé la composition de la Délégation du District comme suit :

- **Titulaires (par ordre alphabétique)**

BERNARDEAU Georges (club de District)
BRANA Franck (Comité Directeur)
PÉRONI Guillaume (club de District)
RÉQUÉNA Claude (Comité Directeur)
THORE Brigitte (Comité Directeur)

La séance est levée à 17h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Secrétaire
Guy VAVASSORI

Le Président
Alex VIGNEAUX